

Questions orales

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Oui, monsieur l'Orateur.

* * *

LA SANTÉ**L'EFFET NOCIF DE CERTAINS ADDITIFS ALIMENTAIRES POUR LES ENFANTS—LES MESURES ENVISAGÉES**

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Puisqu'on estime que les colorants et les saveurs artificiels utilisés dans les aliments au Canada causent de la surexcitation chez les enfants, le premier ministre peut-il expliquer pourquoi son gouvernement n'a pris encore aucune mesure pour s'assurer que des recherches sont faites sur ce sujet au Canada, attendant plutôt les résultats de celles qui sont poursuivies aux États-Unis?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je serais heureux de prendre note de cette question au nom du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social à qui elle devrait manifestement être adressée.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE**L'OPPORTUNITÉ D'UN APPEL À L'OTAN POUR LE SERVICE D'ORDRE AUX JEUX OLYMPIQUES**

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Défense nationale? Comme on doute sérieusement que le Canada ait assez de personnel militaire pour assurer les services de sécurité de façon satisfaisante aux Jeux olympiques l'an prochain à Montréal, et comme ces jeux sont, à strictement parler, une affaire internationale, le ministre pourrait-il songer à inviter quelques-uns de nos alliés de l'OTAN à envoyer des troupes pour aider à assurer le service d'ordre et à résoudre les problèmes de sécurité?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, nous de doutons nullement que les Forces canadiennes soient capables d'assurer ces services et d'aider les autres autorités à veiller à la sécurité des athlètes et des spectateurs lors des Olympiques. A mon avis, les Canadiens seront tous heureux de savoir que nos Forces armées sont capables de le faire.

* * *

L'AGRICULTURE**LA LUTTE CONTRE L'INFLATION ET LE CAS DES OFFICES DE COMMERCIALISATION**

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture; il a dit il y a quelques instants, et c'est sans doute vrai, que d'une manière générale, les offices de commercialisation tiennent compte des frais de production

[M. MacKay.]

lorsqu'ils négocient un prix. Le ministre peut-il nous dire si les offices de commercialisation sont soumis à une directive ne leur permettant d'augmenter le prix qu'ils négocient que si les frais de production augmentent et la Commission anti-inflation peut-elle leur demander de justifier les augmentations de prix qui tombent sous sa compétence? Et n'essayez pas de noyer le poisson, s'il vous plaît.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Oui, monsieur l'Orateur, je dirais que la plupart des demandes que les offices de commercialisation ont émises sont du ressort de la commission.

Une voix: C'est ridicule!

QUESTIONS AU FEUILLETON

[Traduction]

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n° 399, 400, 1520, 1844, 2535, 2767, 2977, 2978, 2979, 2980, 3056, 3074, 3077, 3088 et 3119.

[Texte]

BUREAU DU PREMIER MINISTRE—LES EXPERTS-CONSEILS

Question n° 399—**M. MacKay:**

1. Depuis l'année financière 1968 jusqu'à présent, a) combien d'experts-conseils le cabinet du Conseil privé a-t-il engagés, b) quels étaient leur mandat et la durée de leur contrat de travail, c) quels honoraires ont-ils reçus, d) quel était leur nom?

2. Quels sont le nom, le poste, le traitement et le nombre des fonctionnaires du cabinet du Conseil privé qui assumaient des fonctions semblables à celles des experts-conseils de l'extérieur engagés par le gouvernement?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): 1. Voir les réponses aux questions n° 897 du 19 novembre 1974, n° 343 du 4 mars 1974, n° 151 du 1^{er} octobre 1974, n° 2788 du 15 octobre 1973, n° 107 du 4 janvier 1973, n° 159 du 22 février 1972 et n° 79 du 8 octobre 1970, et les Comptes publics pour l'année correspondante.

2. Aucun.

BUREAU DU PREMIER MINISTRE—LES EXPERTS-CONSEILS

Question n° 400—**M. MacKay:**

1. Depuis l'année financière 1968 jusqu'à présent, a) combien d'experts-conseils le cabinet du premier ministre a-t-il engagés, b) quels étaient leur mandat et la durée de leur contrat de travail, c) quels honoraires ont-ils reçus, d) quel était leur nom?

2. Quels sont le nom, le poste, le traitement et le nombre des fonctionnaires du cabinet du premier ministre qui assumaient des fonctions semblables à celles des experts-conseils de l'extérieur engagés par le gouvernement?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Voir la réponse à la question n° 399.